

Le 9 janvier 2019

**En Normandie, les lycées se mettent à l’heure du numérique !**

**Hervé Morin, Président de la Région Normandie, Bertrand Deniaud, Vice-président en charge des lycées, Rodolphe Thomas, Vice-président en charge de la politique de la ville et de la cohésion sociale, et Marc Millet, Président de la commission Orientation et formation, ont visité, ce jour, le lycée Camille Claudel de Caen, aux côtés de Jean-Marc Cimino, proviseur de l’établissement. Le lycée a été raccordé à la fibre optique et doté de 70 nouveaux ordinateurs ainsi que de deux classes mobiles par la Région en 2019 pour montant total de 30 000 euros. Plus de 600 comptes ont, par ailleurs, été créés afin de permettre aux élèves d’accéder, via, l’Espace numérique de travail (ENT) déployé par la Région, à de nombreux outils pédagogiques en ligne (emplois du temps, relevés de notes et d’absences, catalogue des ressources du CDI, menus de la restauration scolaire, contenus des cours…).**

**A l’occasion de cette visite, Hervé Morin a dressé le bilan du plan régional « Lycées   
100 % numérique ». A travers ce plan lancé en 2017, la Région mobilise plus de   
63,45 millions d’euros (52,75 millions d’euros en investissement et 10,7 millions d’euros en fonctionnement) sur 5 ans, dont 36,2 millions d’euros déjà engagés, pour accompagner le déploiement du numérique dans les lycées normands et la mise en œuvre de pédagogies innovantes.**

*« La Région entend assurer les conditions de réussite et d’épanouissement des jeunes normands tout au long de leur parcours scolaire en dotant les lycées de services et d’équipements numériques performants, en les modernisant pour en faire des lieux d’enseignement privilégiés. C’est pourquoi la Région a décidé d’engager plus de 60 millions d’euros d’ici 2021 pour la mise en œuvre du "Plan Lycée 100 % numérique". Ce plan s’inscrit non seulement dans la démarche du "Lycée du Futur", initiée par la Région en 2017, mais aussi dans le cadre de stratégie régionale en matière de numérique. Près de 45 millions d’euros sont mobilisés chaque année au service de cette stratégie qui se traduit par un grand programme d’équipement du territoire en ressources numériques et un plan de soutien à la transformation numérique de ses différents acteurs. La Région est entièrement mobilisée pour faire de la Normandie un territoire aux avant-postes de la transformation numérique »* a rappelé Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

**Répondre aux enjeux de modernisation des lycées normands et aux nouveaux besoins de la communauté éducative**

Adopté par la Région en juin 2017, le plan « Lycées 100 % numérique » poursuit en priorité les objectifs suivants :

* assurer l’accès au Très Haut Débit (THD) et à la fibre optique à tous les   
  établissements ;
* mettre en œuvre au sein des lycées une infrastructure numérique pilotable à distance, fiable, performante et sécurisée, incluant le déploiement du Wifi ;
* proposer aux lycées une politique d’équipement permettant de répondre à l’ensemble des besoins des projets numériques des établissements ;
* faciliter le développement des usages numériques, notamment au travers des Environnements Numériques de Travail (ENT).

Ce plan a été mis en œuvre dans le cadre réglementaire défini par la loi de refondation de l’école du 8 juillet 2013, qui confie aux Régions l’investissement dans les infrastructures numériques et les équipements ainsi que la maintenance du matériel. L’Etat conserve la charge de l’acquisition et de la mise en œuvre des logiciels pédagogiques, ainsi que tout ce qui relève du fonctionnement de l’administration de l’établissement.

**36,2 millions d’euros déjà engagés par la Région sur la période 2017-2019**

Depuis 2017, **36,2 millions d’euros** ont d’ores et déjà été engagés par la Région pour :

* **Le renouvellement du parc informatique des lycées** : **20 000 ordinateurs** ont été livrés dans les établissements depuis le lancement du Plan en 2017 et 2 000 demandes sont en cours de traitement. En trois ans, la Région a ainsi renouvelé **près de 60 % du parc informatique** qu’elle a fourni aux lycées.
* **Le déploiement de la fibre optique :** La fibre optique a été déployée dans l’ensemble des lycées normands (à l’exception du Lycée du Pays de Bray à Bremontier-Merval, la fibre optique n’étant pas déployée dans le secteur de cette commune). Le débit garanti dans les établissements varie entre 20 Mb/s et 100 Mb/s (57 lycées sont équipés à 50 Mb/s).
* **Le « plan câblage »** : A ce jour, **77 établissements sont câblés** pour répondre aux besoins de modernisation. Des travaux sont en cours dans 45 lycées et devraient être tous achevés d’ici la fin de l’année 2020. D’importants travaux sont également prévus dans 14 autres lycées normands.
* **Le déploiement de bornes wifi** dans plus de **86 lycées** normands.
* **La modernisation des serveurs** : Des serveurs ont été changés et modernisés dans **80 lycées** depuis le lancement du Plan en 2017.

|  |
| --- |
| **Les lycées en Normandie**  | Chiffres-clés |   * **251** établissements (lycées et structures apparentées) accueillant **135 000 lycéens** dont :   + **144** **lycées publics** accueillant **105 000 lycéens**: 132 lycées relevant de l’Education nationale, 10 lycées agricoles, 2 lycées maritimes   + **108 lycées privés** accueillant **30 000 lycéens**dont 65 lycées confessionnels sous contrat, 9 lycées agricoles et 34 Maisons familiales et rurales (MFR)   + **13 millions de repas servis chaque année** dans les **129 restaurants scolaires** des lycées publics normands   + **108 internats** proposant **16 406 places** dans les lycées publics normands * **133,5 millions d’euros** de dépenses annuelles pour **le transport public scolaire en Normandie**. La Région transporte **134 000 élèves**, pour un coût estimé de **1 000 euros** par élève. * **52,8 millions d’euros de dotations annuelles** de la Région pour assurer le **fonctionnement des lycées publics** * **584 millions d’euros de travaux programmés** dans les lycées publics dans le cadre du **Programme pluriannuel d’investissements 2017-2022** * **63,45 millions d’euros sur 5 ans pour le plan « Lycée 100 % numérique »** pour la connexion de tous les lycées à la fibre, la remise à niveau technologique des infrastructures et du parc de postes informatiques * **10 millions d’euros par an** en investissement **pour les équipements pédagogiques, de restauration, d’entretien et le mobilier** * **3 800 agents dédiés aux missions régionales et affectés dans les lycées publics** * **23,6 millions d’euros de dotations annuelles** de la Région pour **les lycées privés** |

Contact presse :

Charlotte Chanteloup – tel : 02 31 06 98 96 / 06 42 08 11 68 -  [charlotte.chanteloup@normandie.fr](mailto:charlotte.chanteloup@normandie.fr)